

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ  
DU 11 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine DUBOIS, Maire,  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Date de la convocation du conseil municipal : 02/05/2023

**Présents** : Messieurs PINEAU Jean-Paul, RUAULT Philippe (*arrivé à 20h50*), GRENEAU Jérémy, MAYET Quentin, MONNIER Romain (*arrivé à 21h10*), ROBIEUX Renaud et Mesdames DUBOIS Christine, HOREL Marie-José, CHAUVEAU-BOULVRAIS Marie-Thérèse, DERRIEN Karine, MARSOLLIER-BIELA Virginie (*arrivée à 21h20*), TRIPOTIN Stéphanie

**Absent excusé** : Monsieur ROUSSEAU Cédric représenté par Monsieur GRENEAU Jérémy

**Absente** : Madame BAGOT Corinne

**A été élu secrétaire de séance** : Madame Marie-Thérèse CHAUVEAU-BOULVRAIS

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour :

- Décisions du Maire et informations ;
- Travaux de voirie 2023 : validation des devis ;
- Adressage dans le cadre d'une vente – ZA La Chauvinière ;
- Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux ;
- Affaires diverses ;

**Décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal :**

• ***Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des renonciations à l'exercice du droit de préemption urbain qu'elle a délivrées dans le cadre de ses délégations :

- Parcelles cadastrées A n° 64, A n° 742 et A n° 915 situées 3 Rue du Maine ;

*Délibération n° 25/2023*

**Travaux de voirie 2023 : validation des devis**

Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, explique au Conseil Municipal avoir étudié en commission Aménagement & Développement économique des devis pour la réalisation de travaux de voirie sur l'année 2023 :

- Réalisation d'un enduit bicouche sur le chemin de « La Bonnelière », la VC de Bouge et au niveau de la sortie de « La Grande Giraudière » – travaux d'investissement ;

Après avoir effectué une consultation, c'est la société PIGEON TP LOIRE ANJOU, de RENAZE (Mayenne), qui est la mieux-disante pour un montant total TTC de 21 447,00 € TTC.

Sur proposition de la commission Aménagement & Développement économique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider le devis de la société PIGEON TP LOIRE ANJOU pour les travaux de voirie 2023 présentés ci-dessus ; montant total : 21 447,00 € TTC.

Les crédits sont prévus au budget principal 2023.

*Réception en Préfecture le 16 mai 2023*

*Délibération n° 26/2023*

### **Adressage dans le cadre d'une vente – ZA La Chauvinière**

Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, explique au Conseil Municipal que LAVAL Agglomération projette de vendre une partie de la parcelle A n° 1833 située dans la ZA La Chauvinière pour la création d'une voie qui permettrait d'accéder à une parcelle enclavée (délaissé de la LGV BPL) par la SAS Tournesols Mayennais pour l'installation d'une centrale solaire au sol ; il y a lieu de procéder à son adressage (numérotation de la parcelle avec nom de voie).

En effet, il rappelle que dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur l'intégralité du territoire de la Commune de Louvigné, toutes les habitations, entreprises, doivent avoir une adresse propre avec une numérotation et un nom de voie.

Cet adressage doit être extrêmement précis pour plusieurs autres raisons :

- Meilleurs délais et meilleure efficacité face à la demande des secours (accident de la vie, incendie, ...)
- Distribution des courriers en tous genres par les services de La Poste ou les services administratifs de la Mairie ;
- Localisation en cas de contact urgent par Madame le Maire ou les services de la Mairie ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de numérotter cette propriété de la façon suivante et conformément au plan annexé :

#### **400 Rue de la Noé – ZA La Chauvinière**

La plaque de numérotation sera fournie aux futurs propriétaires.

Toutes les personnes concernées ainsi que les différents services (DDFIP 53 (service du cadastre), SDIS 53, La Poste, LAVAL THD, France Télécom, ENEDIS, LAVAL Agglomération (service eau et assainissement + SIG), ...) seront avertis par courrier de ce changement.

*Réception en Préfecture le 16 mai 2023*

*Arrivée de Monsieur Philippe RUAULT à 20h50*

*Délibération n° 27/2023*

### **Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux**

Au moins 8 millions de Françaises et de Français vivent dans un désert médical.

En France, le département le mieux doté compte 3 fois plus de médecins généralistes par habitant que le département le moins bien doté. Cet écart monte à 4 pour les chirurgiens-dentistes, à 18 pour les ophtalmologues, à 23 pour les dermatologues et à 33 pour les pédiatres.

Chaque fois que les déserts médicaux avancent, c'est la République qui recule.

A ce jour, malgré la mobilisation continue des collectivités depuis des années, aucune politique publique n'a véritablement réussi à apporter de réponse durable à la désertification médicale. Les mesures incitatives sont coûteuses, peu efficaces, et favorisent concurrence et surenchère souvent délétères entre les territoires.

Face à l'urgence, il est plus que jamais nécessaire de mettre l'ensemble des solutions possibles sur la table.

En janvier dernier, plus de 200 Députés, issus de 9 groupes parlementaires, ont déposé une proposition de loi transpartisane, qui propose de réguler l'installation des médecins dans les territoires pour mieux les répartir – comme cela existe déjà pour les pharmaciens, les sage-femmes, les kinés, les infirmiers libéraux. Ce texte avance en outre des réponses concrètes pour démocratiser l'accès aux études de médecine et améliorer l'exercice des soins, afin que chaque Français ait accès à un généraliste, un spécialiste, un chirurgien-dentiste près de chez lui.

Il est nécessaire, pour nos concitoyens et nos territoires, qu'un débat de fond ait lieu au Parlement sur cette question cruciale.

Le Conseil Municipal de Louvigné forme le vœu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, et que le débat parlementaire permette son vote dans les meilleurs délais.

*Réception en Préfecture le 16 mai 2023*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ***Zoom sur l'agenda :***

- Jeudi 18 mai 2023 à 16h sur la Place St Martin de Louvigné : fête du Mât de mai dans cadre de l'échange avec le Comité de Jumelage Argentré – Louvigné – Soulgé – Babenhausen ;
- RAPPEL : Réunion du Conseil Municipal le vendredi 09 juin 2023 à 19h en vue de la désignation des délégués et des suppléants pour les prochaines élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023 ;
- RAPPEL : Réunion publique par Enercoop PDL le lundi 12 juin 2023 à 20h30 à la Salle des Loisirs concernant le projet de centrale solaire sur un délaissé de la LGV-BPL ;
- RAPPEL : La cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants est programmée le samedi 24 juin 2023 à 10h30 dans la Salle des Loisirs et toutes les associations seront invitées à cette occasion ;
- RAPPEL : Fête de la Musique : organisée à Louvigné le samedi 24 juin 2023 à partir de 17h ;
- RAPPEL : Le CMJ lance les Olympiades, Vive le sport à Louvigné !, le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 avec l'organisation d'un après-midi sportif, festif, convivial et intergénérationnel autour du sport et des Jeux Olympiques 2024 ;
- Le comice agricole d'Argentré est programmé le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023. Madame le Maire explique que le Président sollicite des coupes, médailles et autres lots pour récompenser les participants aux diverses manifestations. Elle propose au Conseil Municipal de donner deux coffrets de vin pris au « P'tit Resto » pour récompenser les participants qui donne son accord ;

## **Commission Communication & Citoyenneté**

### ***Compte-rendu de la commission Communication & Citoyenneté du mardi 02 mai 2023 :***

- Etat préparatoire pour la rédaction du bulletin municipal de juillet 2023 ;
- Organisation des 100 ans d'Angèle TULARD le samedi 03 juin 2023 entre 10h30 et 12h sur la Place St Martin devant chez elle avec l'organisation d'un café-chouquettes. Chacun est invité à apporter une rose. Il faudra prévoir l'installation d'un barnum et voir avec « Le P'tit Resto » pour le percolateur de café et les chouquettes ;
- Conférence de Madame Marie DUBOIS, jeune Louvignéenne atteinte de parodontite, à la Salle des Loisirs le samedi 17 juin 2023 de 10h à 12h ;

*Arrivée de Monsieur Romain MONNIER à 21h10*

## **Commission Aménagement & Développement économique**

### ***Compte-rendu de la commission Aménagement & Développement économique du jeudi 04 mai 2023 :***

Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, donne le compte-rendu de la commission Aménagement & Développement économique du jeudi 04 mai 2023 :

- Proposition de rétrocession à la Commune de Louvigné du chemin privé du Château des Roches à l'euro symbolique : après étude en commission, il s'avère que cette voie possède un ouvrage d'art hydraulique composé, en partie, d'un mur de soutènement partiellement affaissé. Des travaux de réfection et de consolidation sont à prévoir et seront réalisés par l'actuel propriétaire.

Cette voie privée est partagée, pour une petite partie, avec la Commune de Bonchamp les Laval. Il faut donc que les deux communes acceptent d'acheter ensemble ce chemin (chacune au prorata de la superficie) et l'ouvrage d'art pour moitié puisque c'est la rivière « La Jouanne » qui définit les limites communales.

Etant donné la présence de l'ouvrage d'art hydraulique, le renforcement du mur de soutènement à prévoir pour des usages agricoles et le coût financier que cela va engendrer pour la commune, la commission n'est pas favorable à cette acquisition. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ce dossier, décide de suivre l'avis de la commission Aménagement & Développement économique et donc d'émettre un avis défavorable à cette proposition.

*Arrivée de Madame Virginie MARSOLLIER-BIELA à 21h20*

*Point sur les sujets en cours* : Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

**- Compte-rendu de la réunion publique du mardi 09 mai 2023 suite aux tests des aménagements routiers mis en place en février 2023 :**

- Aménagement du stationnement dans la rue des lotissements Résidence la Fontaine / Les Logis du Pré de la Fontaine : différentes remarques ont été apportées lors de cette réunion et l'expérimentation mise en place ne semble pas satisfaire une majorité des riverains ;
- Aménagement du passage piétons face à l'accueil périscolaire côté Grande Rue : cette expérimentation est plutôt positive. Il a été demandé de voir s'il était possible de décaler l'actuel passage piétons un peu plus en amont dans la Grande Rue, face à l'allée piétonne. Cet argument ne semble pas concluant car les enfants auraient tendance à traverser au passage piétons sans s'arrêter pour regarder s'il y a des véhicules ;
- Installation de panneaux STOP sur la Route de l'Etang : cette proposition est favorable pour la mise en place d'une phase test ;
- Demandes diverses :
  - Déjection d'animaux dans le bourg : une caméra nomade va être installée. Une demande à la Préfecture doit être faite pour validation au préalable ;
  - Cheminement piétonnier en sable depuis la Résidence de l'Angelière à rejoindre Les Logis du Pré de la Fontaine ;

Une commission Aménagement & Développement économique va être organisée prochainement pour étudier les propositions faites lors de la réunion publique.

**- Elagage / broyage de printemps et des entrées de bourg** : Etant donné le problème d'embrayage du tracteur communal, le broyage ne peut pas être effectué actuellement par les Adjointes techniques sur les entrées de bourg et les bassins d'orage. L'entreprise REMOND devrait intervenir demain vendredi 12 mai 2023. L'élagage / broyage de printemps sera effectué ultérieurement en juin 2023.

**- Organisation d'une battue administrative** : A la demande de plusieurs habitants de la commune qui ont signalé la présence de sangliers aux abords de leur habitation. Un accident impliquant 4 sangliers a aussi été noté sur la RD 57 à hauteur de Bouge le 12 avril 2023. Une battue administrative a donc été demandée et un rendez-vous avec le louvetier est programmé le lundi 15 mai 2023 en Mairie de Louvigné.

## **Commission Entretien & Cadre de vie**

*Point sur les sujets en cours* : Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

**- Avancée des travaux dans « Le P'tit Resto »** : Les travaux d'agencement de la cuisine sont toujours en cours ; la cloison entre l'épicerie et la cuisine a été déplacée, le passe-plat a été réalisé ainsi que le carrelage et la faïence. Il reste à réaliser l'électricité, la plomberie, le gaz et à installer les équipements (l'évier plonge et le lave-mains). Les dalles des plafonds côté bar et épicerie ont été remplacés. L'état des lieux d'entrée est programmé le vendredi 12 mai 2023 à 14h avec Maître Isabelle BOUVET, Huissier de Justice.

L'ouverture du « P'tit Resto » est prévue dès le lundi 15 mai 2023. Les signatures de l'acte de bail commercial et de la location de la licence de débit de boissons de 4<sup>ème</sup> catégorie sont programmées le lundi 15 mai 2023 à 16h chez Maître Joëlle ORY, Notaire.

**- Contrôle des légionelles vestiaires foot** : Pour 2023 le devis proposé par LDA 53 pour le contrôle des légionelles aux vestiaires foot est de 172,80 € TTC (contrôle annuel) ; le contrôle a été effectué aujourd'hui jeudi 11 mai 2023.

## **Commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative**

*Point sur les sujets en cours* : Madame Marie-José HOREL, Adjointe au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

**- CMJ : état d'avancement de la boîte à livres + préparation des Olympiades** : il reste à faire la porte et indiquer la mention « CMJ 2023 - boîte à livres » dessus au pochoir. Le prochain rendez-vous est prévu le mercredi 17 mai 2023 à 14h30 pour terminer la boîte à livres.

Pour l'organisation des Olympiades une réunion va être programmée avec le CMJ.

- **Retour sur le chantier « argent de poche » des vacances de printemps** : Les jeunes ont réalisé le nettoyage de l'armature des faux-plafonds du commerce avant le remplacement des dalles, de la peinture voirie et le lavage des chopes de bière pour l'échange avec le Comité de Jumelage Argentré – Louvigné – Soulgé – Babenhausen prévu au pont de l'ascension.
- **Groupe scolaire : réfection des 2 fresques** : Un rendez-vous avec Monsieur Maxime DUNAS a eu lieu le mardi 02 mai 2023 sur les lieux ; il devrait nous transmettre un devis pour une réalisation en septembre ou octobre 2023.
- **Groupe scolaire** : la réfection du circuit vélos et des marelles a été réalisée le lundi 17 avril 2023.
- **Restaurant scolaire** : repas des CM2 le 07 juillet 2023 offert par l'APE.

La prochaine commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative est fixée au mercredi 07 juin 2023 à 20h.

**Liste des délibérations :**

- N° 25/2023 – Travaux de voirie 2023 : validation des devis ;
- N° 26/2023 – Adressage dans le cadre d'une vente – ZA La Chauvinière ;
- N° 27/2023 – Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux ;

Les prochains Conseil Municipaux sont programmés les 15 juin et 11 juillet 2023.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la présidente a déclaré la séance close.

Christine DUBOIS Présidente	Marie-Thérèse CHAUVEAU-BOULVRAIS Secrétaire de séance
--------------------------------	--